

Ouverture du Centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan

1 DOCUMENT - Publié le 23 novembre 2021

Ouverture du Centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan le 1er décembre

 **20211123_CP_Centre_Sante-St-Medard.pdf**
(.pdf, 263,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

Le Centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan ouvrira ses portes mercredi 1er décembre, au 8 de la rue Henri Feytoux. La population peut d'ores et déjà prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical au 05 53 02 06 20. Le centre de santé est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi matin de 8h à 12h.

Implanté dans une zone classée comme prioritaire par l'ARS (Agence régionale de santé), ce nouvel équipement est le second de ce type à ouvrir, trois ans après l'expérience menée à Excideuil débutée en 2019.

Porté par le Conseil départemental de la Dordogne, avec l'appui de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan qui met le bâtiment à disposition, ce centre de santé a été conçu pour lutter contre le risque de désertification de l'offre en médecine générale et réduire les inégalités de territoires en matière de prise en soins des publics fragiles.

L'ouverture de ce deuxième centre de santé s'inscrit dans la volonté du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé.

Le centre de santé de Saint-Médard-de-Mussidan dispose de quatre médecins correspondant à trois temps pleins, dès son ouverture. Tous sont salariés par le Département.

Le Conseil départemental de la Dordogne prend également en charge le secrétariat médical chargé de l'accueil, la prise de rendez-vous, l'orientation et le suivi du tiers payant, et assure le fonctionnement général.

En année pleine, le budget du centre de santé sera de 300.000 €.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/ouverture-du-centre-departemental-de-sante-de-saint-medard-de-mussidan-22331879?>

